

Petit résumé de l'action en cours : Je réponds quand j'ai le temps !

Nous avons tous fait les frais des conditions dans lesquelles s'est déroulé cette rentrée, enseignants, directeurs, tout le monde court et est déjà épuisé !

Nous courons pour avoir les numéros de téléphone des parents, les fiches de renseignements, monter les PAI, gérer les enfants avec ou sans AVS, gérer les emplois du temps des AVS, aménager la scolarisation des élèves qui devraient avoir un AVS mais il n'a pas été nommé !, on gère les plannings garderies, on ne sait pas pourquoi notre projet musique n'a pas été retenu ... bref on dépense toutes nos forces dans des tâches administratives qui ne sont pas éducatives !

Cerise sur le gâteau, au moment où l'on dit à notre hiérarchie que nous n'avons pas dix mains, ni quatre jambes, cette dernière en rajoute une couche en nous sortant le logiciel des animations pédagogiques : que seul le directeur aurait le privilège de pouvoir remplir ! Oui, oui, regardez bien sur la feuille, ce serait au directeur de recopier les codes des collègues après avoir fait tourner la feuille. C'est vrai qu'il ne s'agit sans doute que « d'un petit travail supplémentaire » que de recopier une dizaine de codes par collègue ! Je n'ose pas penser aux grandes écoles

Ça ne peut pas continuer comme ça !

**Alors, on ne se laisse pas détourner de notre métier :
on consacre notre temps et nos forces aux élèves, aux familles, aux collègues !**

1. On s'organise à l'école !

Le projet d'école :

On ne le remplit pas en ligne, on fait ce qui nous est utile, c'est un relevé de décisions qu'on garde à l'école car c'est la seule chose qui nous est utile. Pour vous faciliter la tâche, on vous propose une fiche en pj qui résume l'essentiel, elle est sous word, vous pouvez donc la modifier.

Les animations pédagogiques :

On ne fera pas de travail supplémentaire qui ne nous apporte rien, c'est à l'Administration de s'en charger. Donc, on rend la feuille papier.

Pour tout le reste, on voit quand on a le temps, une fois qu'on a traité l'aspect humain, éducatif de notre métier. Et tant pis si c'est dans un mois, ou plus !

Attention, cela n'a rien à voir avec la grève administrative d'il y a quelques années, où on faisait et où on ne transmettait pas. Là, on ne fait, que quand on peut.

2. On agit !

Comme convenu lors de la réunion sur la direction, nous vous transmettons :

- **La motion de conseil des maîtres**, vous choisissez la manière de vous y associer : faire signer tous les enseignants de l'école ou mettre un simple tampon d'école.
- **Le texte revendicatif à destination de l'IA, signé par la FCPE !** On le fait signer aux parents et collègues, même à 10 pages par écoles, au final, ça en fera 400 !

Les deux à remettre pour vendredi prochain à Robert à Griffeuille, Véronique à Barriol, Jean-Marie, Frédérique, Bernard ou Claire ou à déposer dans la boîte aux lettres de la maternelle de la Roquette (à côté du tableau d'affichage). Vous nous les remettez au plus tard vendredi, le 23, pour qu'une délégation du SNUipp-FSU d'Arles puisse les apporter à l'IEN lors d'une prochaine rencontre, la délégation est ouverte !

3. Le 27 on est tous en grève contre les suppressions de postes !

Grève Education intersyndicale **FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education**

Action prévue sur **Arles 11h au kiosque à musique**,

puis départ covoiturage pour Marseille pour ceux qui le souhaitent.